



Société française de bienfaisance aux Pays-Bas

Compte rendu de l'Assemblée Générale du jeudi 20 mars 2025 en ligne

L'Assemblée Générale de la SFB a eu lieu le 20 mars 2025 en visio-conférence de 17h à 18h22.

M. Gilles Prémel-Cabic a présidé la séance en sa qualité de Président et Trésorier.

Présents :

Mr Gilles Prémel-Cabic, président et trésorier de la SFB
Mme Brigitte Steppé-Chevance, vice-présidente de la SFB
Mme Marie-Christine Nigon-Boer, membre du bureau de la SFB
Mme Assia Benoît, membre du bureau de la SFB
Mme Ghislaine Cornuau, secrétaire de la SFB
Mme Sabine Gratadour, membre du bureau de la SFB
Mme Carole Liedorp, agent du service social du consulat
Mme Catherine Libeaut, conseillère consulaire, membre de l'association
Mr Yohan Makaya, président de l'association des Français des Pays Bas, membre de l'association
Mme Marie Christine Kok Escalle, conseillère consulaire, membre de l'association.
Mme Marie Goude, membre de l'association

Procurations :

Pour Mme Brigitte Steppé-Chevance de la part de M. Marcel Laurence, M. François Mengin, M. Jean-Luc Deboudt, UFE, Mme Marie Goude (faite car possibilité de partir avant la fin de la réunion mais non utilisée car Mme Goude fut présente toute la réunion),
Pour Mme Assia Benoît de la part de M. Laurent Smith.
Pour Mme Ghislaine Cornuau de la part de Mme Françoise Kably et Mme Anne Lise Rini.

Ordre du jour:

- I. Ouverture et consultation des membres sur l'ordre du jour
- II. Présentation des activités en 2024 et rapport moral.
- III. Présentation et approbation du rapport financier 2024
- IV. Election des membres du bureau de la SFB. Sabine Gratadour démissionnera et se représentera, présentation d'un nouveau membre Anne Lise Rini pour agrandir le bureau.
- V. Révisions des statuts de la SFB
- VI. Projets et questions diverses.

I- Ouverture et ordre du jour

Y a-t-il des points à ajouter à l'ordre du jour ?

Non

La SFB compte 13 adhérents, 8 personnes sont présentes, avec les procurations le quorum est atteint.

II- Compte-rendu moral de l'année 2020

Tous les dossiers traités par la SFB lui sont transmis par le service social du Consulat Général de France à Amsterdam. Il y a une bonne collaboration entre le service social du Consulat et la SFB.

Les Français en difficulté ne saisissent pas directement la SFB car ils s'adressent d'abord au service social du Consulat Général qui instruit les dossiers et les suit avec la SFB.

En 2024 nous avons eu 8 aides importantes.

Les aides varient entre 70€ et 1225€. La plupart des aides se situe autour de 500€.

Nous avons payé 3 mois de loyers, un abonnement pour un transport scolaire, des déplacements pour des soins médicaux, un abonnement pour des cours de guitare d'un jeune adolescent, une aide pour éviter un endettement.

Le montant des dons, sous forme de bons cadeaux à Noël, aux familles a légèrement augmenté par rapport à 2023 : 40€ pour des personnes seules et 60€ par famille (un peu prudent mais au total une valeur supérieure à 1000€ a été dépensée pour ces étrennes).

Dans les écoles françaises de La Haye et d'Amsterdam une collecte de produits alimentaires a été effectuée en décembre 2024. Ainsi 20 colis ont pu être distribués avant Noël, à des personnes ou familles, auxquels ont été ajoutés des bons cadeaux en guise d'étrennes (pour un montant de plus de 1000€ comme indiqué ci-dessus).

La SFB remercie le Lycée Français Vincent van Gogh à Amsterdam et La Haye pour la collecte alimentaire ainsi que le personnel de l'entreprise Deli'Dej pour leur aide logistique.

La SFB a eu des contacts avec l'IFS (International French School d'Amsterdam) pour effectuer une collecte alimentaire dans leurs locaux. Des discussions sont en cours qui pourraient aboutir à une collecte en avril 2026.

Notre représentation lors de certaines manifestations a été effectué par :

- Brigitte Steppé Chevance lors des réunions de la CCI et des réunions consulaires.
- Sabine Gratadour et Ghislaine Cornuau en septembre lors d'une journée des associations à l'Accueil de la Haye.
- Une interview avec le Président de la SFB est paru dans la lettre hebdomadaire de l'Accueil des Francophones de La Haye.
- Il y a eu divers articles sur notre page Facebook.
- Marie Christine Kok Escalle a inséré un article de la SFB sur sa lettre d'information de conseillère consulaire.

III- Rapport financier de l'année 2023

Le compte rendu financier pour l'année 2024 est présenté par Gilles Prémel-Cabic, le trésorier. Le bilan financier est positif.

Pour 2024 les recettes sont de 8238 € et les dépenses de 6624€ soit un solde positif de 1614€.

Nous avons obtenu une subvention OLES de 4000€.

En 2025 nous n'avons pas fait de demande de subvention.

Les placements financiers ont bien rapporté.

Avec l'argent placé, nous avons reçu plus de 1900€ de dividende.

La réserve financière de la SFB est de 164 363€ au 5 janvier 2025.

Les frais de gestion sont réduits au maximum afin que le maximum d'argent récolté puisse être distribué aux bénéficiaires de la SFB.

Les recettes 2024

Le nombre de cotisations diminue. Nous avons actuellement 13 adhérents.

Mais nous avons eu plus de dons (7 au total). Certaines personnes préfèrent faire des dons que payer une cotisation. Le total des dons et des cotisations est de 2310€.

Une subvention OLES de 4000€ a été attribuée à la SFB.

Les dépenses 2023

Nous avons effectué des secours exceptionnels (8 dons à 7 bénéficiaires) ainsi que des bons cadeaux pour Noël pour un montant total de 5718,51€.

Les frais de gestion de l'association ont été réduits au maximum soit 880,88€ dont 453€ pour notre assurance et 381€ de frais bancaires.

Les placements bancaires ont bien rapporté en 2024, avec un rendement total de 12,5%. L'argent non placé a un rendement entre 1 et 1,5%. Les placements en actions et obligations constituent 48% de notre réserve financière de 164 363€ .

Nous pourrions placer un peu plus d'argent sur le compte d'investissement afin de maximiser notre rendement. Les dividendes issus des placements sont mis sur le compte courant ainsi nous pouvons les réutiliser de suite pour aider les personnes.

Marie Goude, commissaire aux comptes a vérifié les comptes. Chaque transaction (frais ou demande de dons sont bien détaillés).

Le nombre de demandes d'aide reste plus ou moins constant et stable. Mais le montant de chaque don a tendance à augmenter, dû à l'inflation.

Quitus :

Mme Marie Goude, a vérifié les comptes le 28 février 2025 en visio avec le président et la vice-présidente de la SFB. Les comptes sont très détaillés, contrôlés, vérifiés.

La subvention permet un solde positif des comptes, bénéfice de 1614,08€.

Nous avons 8769,26€ sur le Onderneming rekening.

Marie Goude propose à l'assemblée générale de la SFB d'approuver le résultat d'exploitation et le bilan établi par le trésorier, Mr Gilles Prémel-Cabic et de lui donner quitus pour la tenue des comptes 2024 qu'elle estime sincère et exacte.

Questions de Mme Kok Escalle :

- Est-ce que la SFB est membre de la Fibre ?
Non
La Fibre est créée pour l'entraide des Sociétés Françaises de Bienfaisance.
- Lors de la dernière session de l'AFE, il a été discuté d'un partenariat avec le réseau d'entraide internationale la Sororité (Aide face aux violences dans la sphère Conjugale).
Dans chaque société de bienfaisance , une personne de l'association pourrait recevoir une formation.
La question est à étudier mais Gilles Prémel-Cabic indique que ce n'est pas dans le mandat de la SFB.
Marie-Christine Kok Escalle propose comme alternative une coopération avec le Consulat pour ce sujet.

VI - Projets 2025

Demande de subventions

La SFB n'a pas fait de demande de subvention cette année mais présenté son bilan financier au consulat .

Vue le budget des OLES qui a diminué , il aurait été difficile d'obtenir une subvention importante.

Mise en conformité des statuts

Nous devons mettre nos statuts en conformité avec la nouvelle loi WBTR. Nous devons le faire avec un notaire néerlandophone et francophone car les statuts doivent être dans les deux langues.

Deux notaires ont été contactés.

La première offre est d'environ 3000€, la réponse du deuxième notaire est attendue sous peu.

Catherine Libeaut propose de contacter Maitre Monique ROMBOUTS de Zundert. Gilles la contacte sous peu.

S' il y a modification des statuts , il faudra faire une Assemblée Générale exceptionnelle pour la valider.

Projets divers

La SFB aimerait organiser un concert en septembre ou octobre 2025. La préparation est en cours.

La SFB organise la production de goodies pour se faire connaitre: fabrications de torchons et de sur selles (couvre de selles) aux couleurs de la SFB et avec le logo de la SFB.

La SFB est entrée en contact avec l'ISF pour discuter de l'organisation d'une collecte à partir de 2026.

IV - Election des membres du bureau

Sabine Gratadour doit démissionner suivant les statuts de la SFB. Elle accepte de se représenter pour 3 ans.

Sabine est réélue à l'unanimité .

Anne Lise Rini nous aide depuis quelques mois. Nous aimerions l'accueillir dans le bureau de la SFB.

Elle est élue à l'unanimité.

V- Divers :

Gilles Prémel-Cabic, en qualité de président remercie les membres du Consulat en particulier Carole Liedorp et Emmanuelle Ornon ainsi que Cyril qui aident à la distribution des colis.

La SFB remercie aussi le lycée Vincent van Gogh ainsi que l'entreprise Déli'Dej et l'IFS, sans oublier Alix Guyard et Laurent Phélep qui assurent l'entretien du site web.

La SFB tient aussi à remercier nos élus qui restent à nos côtés et ce depuis de nombreuses années.

Catherine Libeaut remercie les membres du bureau de la SFB pour leurs actions. Le bureau de la SFB est passé de 2 ou 3 personnes en 2018 à 7 en 2025.

Yohan Makaya propose d'aider la SFB dans la lettre périodique de son association (Français des Pays Bas) pour un article ou une demande particulière de la SFB. La SFB n'hésitera pas à le contacter au besoin. Le président le remercie.

Carole Liedorp remercie la SFB pour son travail.

Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h22.